

AVIS AUX ETUDIANTS EN PREMIERE ANNEE COMMUNE DES ETUDES DE SANTE (PACES)
MENTION MEDECINE VETERINAIRE ET MENTION SCIENCES PARAMEDICALES
(NOUVEAUX ET REDOUBLANTS) - ANNEE UNIVERSITAIRE 2018/2019

LA PERIODE DE L'INSCRIPTION DEFINITIVE EST FIXEE AUX DATES ET HEURES CI-APRES :

DU LUNDI 21 JANVIER 2019 AU VENDREDI 15 FEVRIER 2019

DE 9H A 12 H ET DE 13H30 A 15H

Pièces à fournir :

- 1 fiche d'inscription, dûment remplie et signée, (à retirer au service de la Scolarité, Porte 120)
- 1 fiche de bourse à retirer au Service des Bourses,
- 1 copie d'acte de naissance,
- 1 photocopie certifiée conforme à l'original du relevé de notes au Baccalauréat,*
- 2 enveloppes timbrées avec adresse du candidat à Antananarivo,
- 4 photos d'identité récentes,
- 1 photocopie de la Carte d'Identité Nationale (CIN),
- Ancienne carte d'étudiant pour les étudiants redoublants,
- 1 chemise cartonnée de couleur jaune,
- Quitances originales du droit d'inscription (de la Banque BNI et de l'Agence Comptable)

LE DOSSIER COMPLET EST A DEPOSER AU SERVICE DE LA SCOLARITE, PORTE 120

N.B : LES ETUDIANTS N'AYANT PAS PROCÉDÉ A LEUR INSCRIPTION DEFINITIVE DURANT CETTE PERIODE
SONT CONSIDERES COMME DEMISSIONNAIRES.

Antananarivo, le

11 JAN 2019

LE DOYEN DE LA FACULTE
DE MEDECINE D'ANTANANARIVO



Pr. SAMISON Luc Hervé



(*) Pour les candidats étrangers : Diplôme de Baccalauréat authentifié par l'Office du Baccalauréat qui a délivré le Diplôme.